

## **Communiqué de mi-journée, le 12 août 2018**

### **2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle, la COCEM note une relative amélioration de la situation sécuritaire et un déroulement satisfaisant du vote.**

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM)<sup>1</sup> est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit à travers leur engagement dans des activités d'observation électorale.

La COCEM félicite le gouvernement pour avoir accédé à la demande de publication des résultats du premier tour de l'élection présidentielle bureau de vote par bureau de vote. La coalition a procédé à l'analyse approfondie desdits fichiers malgré sa publication tardive. La COCEM procédera à la publication détaillée des résultats de son analyse lors de sa déclaration préliminaire. D'ores et déjà, la COCEM a relevé un certain nombre d'incohérences et exhorte les organes de gestion des élections, les agents électoraux et les commissions de centralisation à davantage de rigueur dans le traitement des résultats conformément aux suffrages librement exprimés.

Ce dimanche 12 août 2018, la COCEM a procédé à l'observation du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle. Cette observation est adossée à une technique d'observation citoyenne des élections utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour ce faire, la COCEM a déployé 1001 observatrices et observateurs rigoureusement formés, accrédités et déployés pour observer le déroulement du vote. 701 de ces observateurs sont assignés à des bureaux choisis selon une distribution basée sur un calcul proportionnel au nombre de bureaux de vote dans chaque Cercle selon la cartographie électorale (Annexe A). Les 300 observateurs restants sont déployés dans des zones critiques identifiées à travers l'observation préélectorale. A ce nombre il faut ajouter 160 observatrices et observateurs mobiles qui s'assurent du bon déroulement des opérations de votes dans les centres et aux alentours. La COCEM couvre ainsi toutes les régions et tous les cercles du Mali.

Actuellement, tous les observateurs et observatrices de la COCEM sont sur place et ont correctement envoyé leurs rapports d'observation aux heures préfixées par le biais des SMS codés.

---

<sup>1</sup> AMDH- Association Malienne des Droits de l'Homme  
WILDAF-Mali  
JCI- Jeune Chambre Internationale Mali  
SOS DEMOCRATIE  
RPL- Réseau Plaidoyer et Lobbying

## **Observations à la mi-journée**

Sur la base de ses premiers éléments d'observation recueillis dans les lieux observés, la COCEM communique les informations ci-après sur l'ouverture des bureaux de vote.

Tous les observatrices et observateurs de la coalition ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote munis d'accréditation officielle de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI.

99% de bureaux de vote ont ouvert à l'heure (avant 8h15), seulement 1% des bureaux observés ont ouvert entre 8h15 et 9h30.

Le numéro du bureau de vote est affiché à l'entrée dans 98% des bureaux observés. Cependant, l'extrait de la liste électorale n'est pas affiché à l'entrée dans 44% des bureaux observés.

Les observateurs et observatrices de la coalition relèvent que les forces de sécurité sont présentes dans 94% des centres de vote observés.

Dans les bureaux de vote observés, les cinq agents électoraux sont tous présents à l'ouverture dans 90% des bureaux.

Les délégués des deux candidats sont présents à l'ouverture dans 79% des bureaux. 3% des bureaux observés n'ont aucun délégué présent.

L'urne a été scellée correctement dans 99% des bureaux de vote observés.

Les observateurs de la COCEM notent une amélioration dans la disponibilité du matériel essentiel au vote dans les bureaux observés en comparaison avec le premier tour.

## **Incidents critiques :**

La coalition a relevé moins d'incidents critiques qu'au premier tour.

Un incident a été rapporté à Diré, village de Tin-Am dans la région de Tombouctou où du matériel électoral a été enlevé pendant la nuit du 11 au 12 août.

La cellule d'incidents critiques du quartier général de la COCEM continue de collecter et d'analyser les incidents et reviendra sur ses principales observations dans le rapport préliminaire.

## **Conclusions :**

La COCEM salue les actions entreprises par le gouvernement pour mieux sécuriser le scrutin avec le déploiement d'un plus grand nombre de forces de sécurité. La coalition a noté une relative amélioration dans l'ouverture de bureaux de vote n'ayant pas ouvert au premier tour du 29 juillet.

La COCEM note qu'à ce stade le vote se déroule généralement selon les procédures légales. La COCEM appelle les électeurs et les électrices à se mobiliser davantage pendant les heures qui suivent pour aller exercer leur droit de vote.

La COCEM appelle les différentes parties prenantes à garantir un environnement calme et apaisé pour la suite du processus électoral conformément au code de bonne conduite.

La COCEM continue sa mission d'observation et produira le 13 Août, son rapport préliminaire du 2eme tour de l'élection présidentielle.

**Annexe A :**

REGION	Cartographie électorale		Déploiement COCEM		Différence
	Nombre de bureaux de vote	% BV	Observateurs de la COCEM	% Obs COCEM	
<b>BAMAKO</b>	2457	11,24%	78	11,13%	0,11%
<b>GAO</b>	881	4,03%	29	4,14%	-0,11%
<b>KIDAL</b>	110	0,50%	5	0,71%	-0,21%
<b>KOULIKORO</b>	3493	15,98%	113	16,12%	-0,14%
<b>MOPTI</b>	3260	14,91%	105	14,98%	-0,07%
<b>KAYES</b>	2921	13,36%	92	13,12%	0,24%
<b>SÉGOU</b>	3616	16,54%	115	16,41%	0,13%
<b>SIKASSO</b>	3748	17,14%	121	17,26%	-0,12%
<b>TOMBOUCTOU</b>	1377	6,30%	43	6,13%	0,16%
<b>TOTAL</b>	21863*		701		

*\*Total des bureaux de vote se trouvant sur le territoire malien.*